



Face à Witzwil, un Prêles esquif?

PRISON RÉGIONALE Deux sites sont en cours d'évaluation en vue de la construction d'une nouvelle infrastructure pénitentiaire dans la région Jura bernois-Seeland. Après Witzwil, c'était donc au tour de Prêles.



Le canton de Berne a trois projets distincts pour occuper à nouveau les locaux de l'ancien Foyer d'éducation. ARCHIVES

Le conseiller d'Etat Philippe Müller, directeur de la Sécurité, a donc organisé une inspection du site de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles. La présentation a porté sur la construction de la prison et sur son utilisation partielle comme foyer éducatif par le Concordat latin ou pour la détention administrative en remplacement de la prison régionale de Moutier.

L'inspection de l'ancien Foyer d'éducation fait suite à la visite du site de Witzwil réalisée en octobre en vue de la construction

d'une nouvelle prison. Philippe Müller s'était à cette fin entouré d'une délégation composée du maire et de la future mairesse de la commune de Plateau de Diesse, du responsable du projet Avenir Berne Romande, l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni, de représentants du Concordat latin ainsi, que de cadres et de spécialistes des Directions cantonales de la sécurité, des travaux publics et des transports ainsi que de l'économie, de l'énergie et de l'environnement.

Un énorme projet

Selon les spécialistes de l'Office des immeubles et des constructions qui ont réalisé des études de faisabilité sur les sites envisagés, Prêles se prête à la construction d'une prison comptant 100 places de détention provisoire et de détention pour motifs de sûreté, ainsi que 150 places d'exécution judiciaire en milieu fermé, soit 250 places au total.

Mais pour obtenir un permis de construire pour un projet d'une telle envergure, il faudra modifier le plan de zones et réaliser d'importants travaux de raccor-



dement au réseau de transport. Il faudra également prévoir des distances par rapport à la réserve naturelle adjacente, à la forêt et à la zone agricole. Cependant, le site a des atouts: la proximité de Bienne et la possibilité d'utiliser une partie de l'infrastructure existante moyennant des travaux d'adaptation.

Remise en service?

Les représentants du Concordat latin sur la détention pénale des adultes et des jeunes ont présenté leur projet d'utilisation partielle du foyer éducatif conformément à son affectation antérieure. Les cantons romands ont une liste d'attente de jeunes condamnés ayant besoin d'une place dans une institution appropriée. Moyennant quelques adaptations apportées à l'infrastructure, le foyer pourrait accueillir plus de 20 mineurs en milieu fermé. Il serait possible d'ajouter par la suite une dizaine de places, dans une autre partie du site, pour répondre à des be-

soins spécifiques. Le Concordat latin présentera en mars 2022 un rapport final contenant ses recommandations définitives sur les aspects organisationnels, pédagogiques et financiers en vue de la suite de la planification et d'une éventuelle remise en service du foyer éducatif.

Une autre solution consisterait à transférer à Prêles les places de détention en vue de l'expulsion actuellement localisées à la prison régionale de Moutier. L'Office de l'exécution judiciaire table sur une institution comptant soit 60 places, soit 90 places. Dans la deuxième variante, les places non utilisées pour la détention administrative pourraient être affectées à l'exécution de peines courtes ou de peines privatives de liberté de substitution, par exemple.

Au cours de l'inspection, on s'est demandé si le site pourrait faire l'objet d'une utilisation combinée comme foyer éducatif et établissement de détention administrative. Cette question, ainsi

qu'un ensemble d'autres questions de fond seront repris dans les études de faisabilité en cours, ont expliqué les responsables du projet, et elles seront étudiées de plus près lors de l'élaboration des variantes possibles. Le canton a fait savoir en août 2021 qu'il privilégiait les sites de Witzwil et Prêles, dont il est propriétaire, pour la construction d'une nouvelle infrastructure pénitentiaire et que ces deux options feraient l'objet d'études approfondies.

Choix du site début 2022

Le choix du site, qui accueillera la future prison de 250 places dans la région Jura bernois-Seeland, devrait être arrêté au début de l'année prochaine. Il y aura ensuite un concours, une étude et un appel d'offres en vue d'une réalisation entre 2028 et 2031 pour une entrée en service en 2032, selon la planification actuelle. **C-PABR**



Trois projets, trois chances pour ravigoter le foyer

Patron de cet épineux dossier, le conseiller d'Etat et directeur de la Police Philippe Müller ne s'est pas encore forgé un avis définitif. Ainsi qu'il nous l'a confié, les trois projets feront ainsi l'objet de nombreuses discussions dans les semaines à venir. Le verdict est attendu pour le mois de février. S'agissant de la grande prison, si on peut s'exprimer ainsi, quand on constate que les points négatifs concernent tout à la fois la route, le plan de zones, l'agriculture et la protection de la nature, on se dirait presque que Witzwil a toutes ses chances. «Ce n'est pas forcément le cas, réplique Philippe Müller. A Witzwil également, il faudrait tenir compte de la nature et de l'agriculture. Bon, l'accès par la route y est meilleur. Mais du côté du Plateau, on pourrait aussi saisir l'occasion pour améliorer les liaisons routières, non?»

A ce propos, le conseiller d'Etat nous a toutefois avoué que les autorités de Plateau de Diesse ne seraient pas forcément enthousiastes à l'idée d'accueillir une grande prison, donc des criminels. Cela dit, si Witzwil devait

l'emporter, on pourrait alors se «rabattre» sur la détention pénale des adultes et des jeunes par le Concordat latin, ou la détention en vue de l'expulsion, actuellement localisée à Moutier, cette dernière.

«Deux propositions également intéressantes pour le canton, et qui passeraient peut-être mieux auprès de la population», analyse Philippe Müller.

On s'en doute aisément, toutes les discussions à venir prendront en compte le projet Avenir Berne romande: «Ce n'est pas pour rien que nous avons invité Mario Annoni à nos discussions, puisqu'il pilote ce dossier, confirme notre interlocuteur. Il est important qu'il soit présent lors de toutes nos tractations.»

Toujours est-il qu'il conviendra de patienter encore quelques semaines avant de connaître le verdict. «Comme je vous l'ai signalé, les autorités locales ont un peu peur d'accueillir une prison en milieu fermé. Les deux autres propositions semblent par contre recueillir leur aval.»

De bon augure pour le Plateau! **PABR**